AR Prefecture

016-211600895-20250115-D_2025_01_01BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 15/01/2025
Et
Publication ou notification du : 22/01/2025

L'an 2025, le 14 Janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/01/2025.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, M. BALUTEAU Patrick, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme SOARES Luisa

Excusés ayant donné procuration : Mme MACOIN Gladys à M. LIAUD Eric, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme CLAISSE Laurence à Mme SABOURAUD Nathalie, M. GAUTHIER Didier à M. BALUTEAU Patrick, Mme HALLER Dorothée à M. OURTAAU Philippe, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe à Mme SOARES Luisa

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2025_01_01BIS – Attribution de subvention associative
(Abroge la délibération 2025_01_01 du 15 janvier 2025)

Il est demandé, aux membres du conseil municipal, de bien vouloir répondre favorablement à l'attribution de la subvention ci-dessous :

Subvention 2024	Demande	Sollicité	Proposé
Tennis de table	Fonctionnement	2 500 €	1 000 €
	Exceptionnelle		800 €

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Répond, à l'unanimité, favorablement à l'attribution de la subvention ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/01/2025

Le Maire,

Pierre Yves BRIAND

MAIRIE de CHATEAUBERNARD 16 (Charente)

AR Prefecture
016-211600895-20250115-D_2025_01_02BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	25

Vote
A la majorité Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 15/01/2025
Et
Publication ou notification du : 22/01/2025

L'an 2025, le 14 Janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/01/2025.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, M. BALUTEAU Patrick, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme SOARES Luisa

Excusés ayant donné procuration : Mme MACOIN Gladys à M. LIAUD Eric, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme CLAISSE Laurence à Mme SABOURAUD Nathalie, M. GAUTHIER Didier à M. BALUTEAU Patrick, Mme HALLER Dorothée à M. OURTAAU Philippe, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe à Mme SOARES Luisa

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2025_01_02BIS – Délibération portant délégation de pouvoir de signature au Maire relative au dépôt des autorisations d'urbanisme (Abroge la délibération 2025_01_02 du 15 janvier 2025)

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L .2121-29, L. 2122-21 et L.2122-22 ;
Considérant ce qui suit :

La commune de Châteaubernard est propriétaire d'un patrimoine immobilier important qui nécessite un entretien constant, un entretien régulier et une capacité d'adaptation aux besoins évolutifs de la collectivité.

Conformément à l'article L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales sous le contrôle du Conseil Municipal et sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département, le Maire est chargé, d'une manière générale, d'exécuter les décisions du Conseil Municipal, et en particulier « de conserver et d'administrer les propriétés de la commune et de faire, en conséquence, tous actes conservatoires de ses droits ».

Certains travaux et aménagements, en raison de leur nature, de leur ampleur ou de leur localisation, doivent préalablement faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme, telle qu'une

AR Prefecture
016-211600895-20250115-D_2025_01_02BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

déclaration préalable, un permis de construire, un permis d'aménager ou un permis de démolir.

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut déléguer au Maire certaines attributions, notamment la signature des actes et documents administratifs relatifs aux projets portés par la commune.

Afin de simplifier les procédures administratives liées aux autorisations d'urbanisme, il est proposé de déléguer au Maire le pouvoir de signature nécessaire pour déposer, au nom de la commune, toute demande d'autorisation d'urbanisme ou document y afférent.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- DE DONNER une délégation, pendant la durée du mandat, à Monsieur le Maire, pour la signature des autorisations en matière d'urbanisme concernant les bâtiments municipaux ;

- DE L'AUTORISER, ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

- DONNE, à la majorité une délégation, pendant la durée du mandat, à Monsieur le Maire, pour la signature des autorisations en matière d'urbanisme concernant les bâtiments municipaux ;

- L'AUTORISE, ou son représentant, à la majorité, à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/01/2025

Le Maire,

MAIRIE de CHATEAUBERNARD 16 (Charente)

Pierre Yves BRIAND

AR Prefecture
016-211600895-20250115-D_2025_01_03BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	25

Vote
A la majorité
Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 15/01/2025
Et
Publication ou notification du : 22/01/2025

L'an 2025, le 14 Janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/01/2025.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, M. BALUTEAU Patrick, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme SOARES Luisa

Excusés ayant donné procuration : Mme MACOIN Gladys à M. LIAUD Eric, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme CLAISSE Laurence à Mme SABOURAUD Nathalie, M. GAUTHIER Didier à M. BALUTEAU Patrick, Mme HALLER Dorothée à M. OURTAAU Philippe, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe à Mme SOARES Luisa

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2025_01_03BIS – Avis sur la demande d'enregistrement d'un atelier de réparation et d'entretien de véhicules à moteur, présentée par la société COGNAC FORMATION AÉRO (Abroge la délibération 2025_01_03 du 15 janvier 2025)

La société COGNAC FORMATION AÉRO a déposé, dans le cadre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, une demande d'enregistrement d'un atelier, de réparation d'engins et de véhicules à moteur, situé dans l'enceinte de la Base Aérienne 709 à Châteaubernard.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, cette demande doit être soumise à une consultation du public sur le territoire de la commune d'implantation du projet.

Aussi, par arrêté en date du 31 octobre 2024 Monsieur le Préfet a ordonné une consultation du public concernant la demande d'enregistrement d'un atelier de réparation et d'entretien de véhicules à moteur, déposée par la société COGNAC FORMATION AÉRO, située route de Barbezieux, Base aérienne 709 à Châteaubernard.

Cette consultation du public, d'une durée de 30 jours, était ouverte du lundi 9 décembre 2024 au mardi 7 janvier 2025 inclus, en mairie de Châteaubernard et de Genté.

En outre, en application de l'article R.512- 46-11 du code de l'environnement, le conseil municipal est invité à donner son avis sur cette demande, étant précisé que ce dernier ne peut être pris en considération que s'il est exprimé, au plus tard, dans les quinze jours suivant la fin de la consultation du public

AR Prefecture

016-211600895-20250115-D_2025_01_03BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Donne, à la majorité, un avis favorable sur la demande d'enregistrement d'un atelier de réparation et d'entretien de véhicules à moteur, présentée par la société COGNAC FORMATION AÉRO.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/01/2025

Le Maire,

MAIRIE de CHATEAUBERNARD
16 (Charente)

Pierre Yves BRIAND

AR Prefecture

016-211600895-20250115-D_2025_01_04BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	27

Vote
A l'unanimité Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 15/01/2025
Et
Publication ou notification du : 22/01/2025

L'an 2025, le 14 Janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/01/2025.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, M. BALUTEAU Patrick, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme SOARES Luisa

Excusés ayant donné procuration : Mme MACOIN Gladys à M. LIAUD Eric, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme CLAISSE Laurence à Mme SABOURAUD Nathalie, M. GAUTHIER Didier à M. BALUTEAU Patrick, Mme HALLER Dorothée à M. OURTAAU Philippe, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe à Mme SOARES Luisa

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2025_01_04BIS – Autorisation à Monsieur le Maire de solliciter une subvention au titre du Fonds Vert dans le cadre de la végétalisation de la cour de l'école Jules Vallès (Abroge la délibération 2025_01_04 du 15 janvier 2025)

Dans une démarche d'adaptation au changement climatique et afin d'améliorer le cadre de vie et le bienêtre des enfants, les élus ont fait le choix de végétaliser la cour de l'école Jules Vallès.

Les objectifs de ce projet sont :
> Placer la végétalisation au coeur du projet - conforter la végétation existante et la développer.
> Gérer les eaux pluviales de façon alternative.
> Réduire les effets d'îlots de chaleur et améliorer le confort d'été avec des solutions économes en énergie.
> Rechercher une sobriété des aménagements - s'appuyer sur les ressources internes à la commune ;
> Améliorer les circulations au sein des deux écoles.
> Offrir des espaces mieux partagés par toutes et tous avec la diversification des usages (espace de créativité, de calme, dynamique, lieu pour faire classe dehors...).
> Développer des valeurs éducatives et des supports pédagogiques à travers les aménagements proposés.

AR Prefecture
016-211600895-20250115-D_2025_01_04BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

Considérant la délibération 2024_07_10, relative à l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du département et de l'agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre de la végétalisation de la cour d'école de Jules Vallès,

Il est demandé aux conseillers municipaux d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter également une subvention au titre du Fonds Vert :

Plan de financement :

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Désimperméabilisation et déconnection EP	25 147,50 €	Département	19 057,00 €
Aménagement des surfaces en régie et plantations	9 200,00 €	Agence de l'eau Adour-Garonne	17 173,75 €
		Fonds Vert	8 759,00 €
Equipements -mobiliers	22 000,00 €	Autofinancement	11 357,75€
TOTAL	56 347,50 €	TOTAL	56 347,50 €

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter également une subvention au titre du Fonds Vert selon le plan de financement ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/01/2025

Le Maire,

MAIRIE de CHATEAUBERNARD 16 (Charente)

Pierre Yves BRIAND

AR Prefecture
016-211600895-20250115-D_2025_01_05BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 15/01/2025
Et
Publication ou notification du : 22/01/2025

L'an 2025, le 14 Janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/01/2025.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, M. BALUTEAU Patrick, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme SOARES Luisa

Excusés ayant donné procuration : Mme MACOIN Gladys à M. LIAUD Eric, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme CLAISSE Laurence à Mme SABOURAUD Nathalie, M. GAUTHIER Didier à M. BALUTEAU Patrick, Mme HALLER Dorothée à M. OURTAAU Philippe, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe à Mme SOARES Luisa

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2025_01_05BIS – Ouverture de crédits d'investissement 2025 (Abroge la délibération 2025_01_05 du 15 janvier 2025)

Le budget de la ville de Châteaubernard n'ayant pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessous précise le montant et l'affectation des crédits. Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption.

AR Prefecture
016-211600895-20250115-D_2025_01_05BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions décrites.

Conformément à l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales, afin de permettre la continuité des services entre les deux exercices budgétaires et de répondre à des besoins urgents, il est demandé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour les crédits suivants :

Objet	Besoin	Imputation comptable	Ouverture de crédit
Le CASTEL			
Matériel technique (devis thomann)	2 360,00 € HT	0700 / 2188	2 360,00 € HT
Matériel technique (devis la-bs.com)	2 005,48 € HT	0700 / 2188	2 005,48 € HT
	4 365,48 € HT		4 365,48 € HT

Services techniques			
Réfection des portes des Services techniques (devis APC 16)	21 840,00 € TTC	0160 / 21351	21 840,00 € TTC
Kiosque Ecole Jules Vallès (devis Manutan collectivités)	15 280,42 € TTC	0200 / 21318	15 280,42 € TTC
	37 120,42 € TTC		37 120,42 € TTC

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Se prononce, à l'unanimité, favorablement sur l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour les crédits ci-dessus mentionnés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/01/2025

Le Maire,

MAIRIE de CHATEAUBERNARD 16 (Charente)

Pierre Yves BRIAND

AR Prefecture
016-211600895-20250116-D_2025_01_06BIS-DE
Reçu le 16/01/2025

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	27

Vote
A la majorité
Pour : 25 Contre : 2 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 16/01/2025
Et
Publication ou notification du : 23/01/2025

L'an 2025, le 14 Janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/01/2025.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, M. BALUTEAU Patrick, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme SOARES Luisa

Excusés ayant donné procuration : Mme MACOIN Gladys à M. LIAUD Eric, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme CLAISSE Laurence à Mme SABOURAUD Nathalie, M. GAUTHIER Didier à M. BALUTEAU Patrick, Mme HALLER Dorothée à M. OURTAAU Philippe, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe à Mme SOARES Luisa

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2025_01_06TER – Acquisition de la parcelle AV 7(b) – Mme Andrée ZOGGIA (Abroge la délibération 2025_01_06BIS du 15 janvier 2025)

Considérant le projet de création d'une liaison piétonne entre le plateau couvert et la rue Charles de Gaulle ainsi qu'une réserve d'eau de pluie,

Considérant le courrier en date du 18 novembre 2024 dans lequel Mme Andrée ZOGGIA exprime son accord,

Il y aurait lieu que le conseil municipal se prononce favorablement sur l'acquisition d'une partie de la parcelle AV 7(b) appartenant à Mme Andrée ZOGGIA dans les conditions suivantes :

Parcelles cadastrées : AV 7(b) ;
Surface totale : 829 m²
Prix d'achat : 12 000 € ;

Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de la ville de Châteaubernard.
Il est demandé aux membres du conseil municipal de :

☐ Se prononcer sur l'acquisition des parcelles cadastrées AV 7(b) ;

AR Prefecture
016-211600895-20250116-D_2025_01_06BIS-DE
Reçu le 16/01/2025

☐ D'autoriser l'acquisition des parcelles dans les conditions évoquées ci-dessus ;
☐ D'autoriser Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer tout document afférent.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Se prononce, à la majorité, favorablement sur l'acquisition des parcelles cadastrées AV 7(b) ;
Autorise, à la majorité, l'acquisition des parcelles dans les conditions évoquées ci-dessus ;
Autorise, à la majorité, Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/01/2025

Le Maire,

Pierre Yves BRIAND

MAIRIE de CHATEAUBERNARD 16 (Charente)

AR Prefecture
016-211600895-20250115-D_2025_01_07BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 15/01/2025
Et
Publication ou notification du : 22/01/2025

L'an 2025, le 14 Janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/01/2025.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, M. BALUTEAU Patrick, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme SOARES Luisa

Excusés ayant donné procuration : Mme MACOIN Gladys à M. LIAUD Eric, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme CLAISSE Laurence à Mme SABOURAUD Nathalie, M. GAUTHIER Didier à M. BALUTEAU Patrick, Mme HALLER Dorothée à M. OURTAAU Philippe, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe à Mme SOARES Luisa

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2025_01_07BIS – Solidarité avec la population de Mayotte (Abroge la délibération 2025_01_07 du 15 janvier 2025)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Châteaubernard (16100) tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune de Châteaubernard (16100) contribue à soutenir les victimes du cyclone CHIDO à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

AR Prefecture
016-211600895-20250115-D_2025_01_07BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

☐ Faire un don d'un montant de 1 000 €
☐ à la Protection civile
☐ Indiquer l'adresse du siège social :
CRCM PARIS AG GDS COMPTES
18 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD
75009 PARIS

☐ Approuver ce soutien à la population de Mayotte et habiliter Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Contribue, à l'unanimité, à soutenir les victimes du cyclone CHIDO à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière ci-dessus énoncée.

Approuve, à l'unanimité, ce soutien à la population de Mayotte et habilite Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/01/2025

Le Maire,

MAIRIE de CHATEAUBERNARD ★16 (Charente)★

Pierre Yves BRIAND

AR Prefecture
016-211600895-20250115-D_2025_01_08BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	27

Vote
A la majorité
Pour : 25 Contre : 2 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 15/01/2025
Et
Publication ou notification du : 22/01/2025

L'an 2025, le 14 Janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/01/2025.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, M. BALUTEAU Patrick, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme SOARES Luisa

Excusés ayant donné procuration : Mme MACOIN Gladys à M. LIAUD Eric, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme CLAISSE Laurence à Mme SABOURAUD Nathalie, M. GAUTHIER Didier à M. BALUTEAU Patrick, Mme HALLER Dorothée à M. OURTAAU Philippe, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe à Mme SOARES Luisa

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2025_01_08BIS – Désignation des membres du conseil d'exploitation du Maraichage municipal de Châteaubernard (Abroge la délibération 2025_01_08 du 15 janvier 2025)

Vu la délibération du conseil municipal n°2024_06_05 du 20 juin 2024 portant création du budget primitif du Maraichage municipal de Châteaubernard ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2024_07_13 du 12 septembre 2024 portant transfert des actifs vers le Maraichage Municipal de Châteaubernard ;

Vu l'arrêté 2024/71 du 13 août 2024 portant création d'une régie de recette au profit du Maraichage municipal de Châteaubernard ;

Il est demandé aux membres du conseil municipal de se prononcer favorablement sur la désignation des membres du conseil d'exploitation du Maraîchage municipal de Châteaubernard telle que présentée ci-dessous :

Elus	Agents communaux	Associations
NAU Pierre	PROUX Stéphane	BRUAND Sébastien
DAMY Michel	LARGEAU Catherine	CALMETTES Martin
BERTRAND Patrick		

AR Prefecture
016-211600895-20250115-D_2025_01_08BIS-DE
Reçu le 15/01/2025

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Se prononce, à la majorité, favorablement sur la désignation des membres du conseil d'exploitation du Maraîchage municipal de Châteaubernard telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/01/2025

Le Maire,

MAIRIE de CHATEAUBERNARD
16 (Charente)

Pierre-Yves BRIAND

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	25

Vote
A la majorité
Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 16/01/2025
Et
Publication ou notification du : 23/01/2025

L'an 2025, le 14 Janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/01/2025.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, M. BALUTEAU Patrick, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme SOARES Luisa

Excusés ayant donné procuration : Mme MACOIN Gladys à M. LIAUD Eric, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme CLAISSE Laurence à Mme SABOURAUD Nathalie, M. GAUTHIER Didier à M. BALUTEAU Patrick, Mme HALLER Dorothée à M. OURTAAU Philippe, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe à Mme SOARES Luisa

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2025_01_09TER – Souscription d'un emprunt d'un montant de 1 600 000 € sur le budget principal auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest pour le financement de la rénovation des écoles (abroge les délibérations 2024_09_14 du 12 décembre 2024 & 2025_01_09BIS du 15 janvier 2025)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22, autorisant le conseil municipal à déléguer au maire certaines de ses attributions pour la durée du mandat,

Vu la délibération 2020_04_01 du conseil municipal en date du 04 juin 2020 visée par la Préfecture, le 05 juin 2020, approuvant la délégation de pouvoirs du conseil municipal au Maire en application de l'article ci-dessus ;

Considérant que dans le cadre du financement de la rénovation des écoles et du périscolaires, il convient de recourir à un emprunt d'un montant total de 1 600 000 €,

Considérant qu'après consultations de plusieurs organismes bancaires, et des études des propositions de financement présentées, l'offre de prêt du Crédit Mutuel du Sud-Ouest s'avère la plus intéressante et qu'il est opportun de souscrire un emprunt d'un montant de 1 600 000 € auprès de cet organisme,

Il est demandé aux membres du conseil municipal :
- D'approuver la passation d'un contrat de prêt de 1 600 000 € avec le Crédit Mutuel du Sud-ouest sur une durée de 15 ans (180 mois) selon les caractéristiques suivantes :

Montant du contrat du prêt : 1 600 000 €
Durée du contrat du prêt : 15 ans – 180 mois
Objet du contrat du prêt : Rénovation des écoles et périscolaire
Taux d'intérêt annuel : Taux fixe à 3,19%
Echéances d'amortissement et d'intérêts : Trimestrielles
Mode d'amortissement : Progressif
Remboursement anticipé : Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Frais de dossier : 1 600,00 €

- De porter cet investissement sur le budget 2025 ;

- De faire inscrire pendant toute la durée du prêt le montant des remboursements en dépenses obligatoires. La commune s'engage, en outre, à prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquelles l'emprunt pourrait donner lieu.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Approuve, à la majorité, la passation d'un contrat de prêt de 1 600 000 € avec le Crédit Mutuel du Sud-ouest sur une durée de 15 ans (180 mois) selon les caractéristiques ci-dessus mentionnées ;

Porte, à la majorité, cet investissement sur le budget 2025 ;

Fait inscrire, à la majorité, pendant toute la durée du prêt le montant des remboursements en dépenses obligatoires. La commune s'engage, en outre, à prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquelles l'emprunt pourrait donner lieu.

Autorise, à la majorité, Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/01/2025

Le Maire,

MAIRIE de CHATEAUBERNARD
16 (Charente)

Pierre Yves BRIAND